



DU CONSEIL DU PATRIMOINE
RELIGIEUX DU QUÉBEC

LAURÉAT 2018

Catégorie Restauration

Fabrique de la paroisse de La Visitation (Montréal)

Restauration des finis intérieurs de l'église La Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie

L'enjeu était de taille et les attentes, très élevées pour la restauration des finis intérieurs de la plus ancienne église de Montréal, immeuble patrimonial classé par le ministère de la Culture et des Communications en raison de sa grande valeur architecturale et historique. Le jury considère que le défi a été relevé, et ce, de façon exemplaire. Les choix mûrement réfléchis et les interventions soignées, qui ont nécessité la collaboration d'un grand nombre d'experts dans le domaine du patrimoine, ont permis à la population d'Ahuntsic de redécouvrir un décor intérieur d'un grand raffinement. Ce projet est le fruit de la volonté de la fabrique et de ses bénévoles, concernés par la sauvegarde de leur église, qui se sont mobilisés pour permettre la réalisation de ce projet d'envergure.



Sur la photo : Monsieur Richard de la Riva, architecte chez Affleck de la Riva, madame Josée Grandmont, présidente du Conseil du patrimoine religieux du Québec et directrice du Musée des Ursulines de Trois-Rivières, madame Céline Cyr, directeur principal – clientèle institutionnelle, Mouvement Desjardins et madame Francine LeGrand, marguillière et responsable du dossier de la restauration à la fabrique de la paroisse de La Visitation.

Fabrique de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption (Saguenay)

Restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption d'Hébertville

Le jury a particulièrement remarqué les efforts déployés par la fabrique de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption afin d'assurer le financement de l'ensemble des travaux de restauration de la première paroisse du Lac-Saint-Jean. La population d'Hébertville s'est directement impliquée à travers de nombreuses activités qui ont stimulé la fierté et la mise en valeur de leur patrimoine. Cette démarche ascendante aura même permis la citation de l'ensemble institutionnel, le carré Curé-Hébert.



Sur la photo: Madame Josée Grandmont, présidente du Conseil du patrimoine religieux du Québec et directrice du Musée des Ursulines de Trois-Rivières, monsieur Régis Maltais, président de la fabrique de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Hébertville, madame Marthe Larouche, ancienne présidente de la Fabrique et madame Céline Cyr, directeur principal – clientèle institutionnelle, Mouvement Desjardins.



DU CONSEIL DU PATRIMOINE
RELIGIEUX DU QUÉBEC

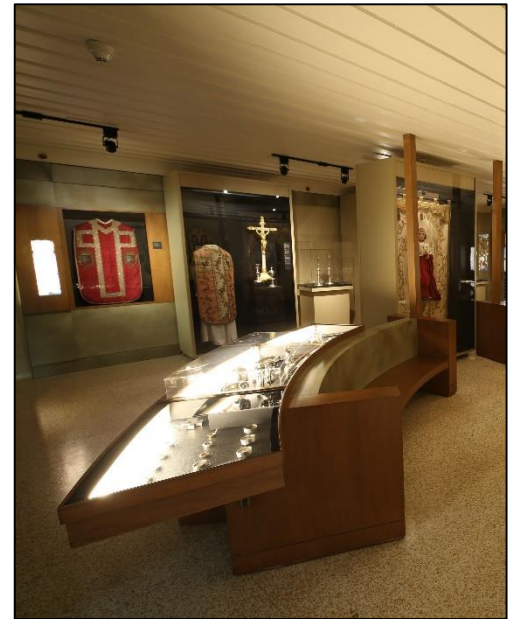
LAURÉAT 2018

Catégorie Mise en valeur

Fabrique de la paroisse Saint-Charles-Borromée (Capitale-Nationale)

Mise en valeur des collections de l'église Saint-Charles-Borromée

Le jury tient à souligner la vaste entreprise menée par le comité du patrimoine de l'église dont le programme visait à inventorier, à exposer, à diffuser et à restaurer les biens religieux de la fabrique de la paroisse Saint-Charles-Borromée. Le comité a su s'entourer d'experts qui ont à leur tour formé bénévolement une équipe de volontaires dévoués. De par leurs nouvelles connaissances, ces bénévoles ont eu tous les outils nécessaires pour accomplir ce colossal projet. Les objets à caractère religieux, à travers l'exposition permanente, sont dorénavant valorisés dans un lieu riche de sens. L'initiative et la démarche exemplaire sauront certainement en inspirer plus d'un.

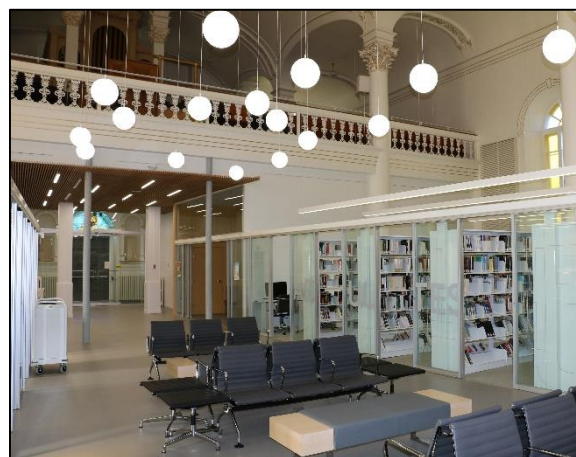


Sur la photo : Madame Claudia Audet, membre du jury, monsieur Steeve Guérard, gérant d'affaires de la fabrique de la paroisse Saint-Charles-Borromée, madame Émilie Deschênes, historienne de l'art, monsieur Michel Laurent, ethnologue et madame Maryse Gagné, directrice, services aux entreprises Est de Montréal et communautés religieuses chez Banque Nationale.

Ville de Neuville (Capitale-Nationale)

Aménagement de la bibliothèque Félicité-Angers dans la nef de l'église Saint-François-de-Sales

Le jury, conscient de la complexité de la mise aux normes d'un bâtiment ancien, souligne l'élégance du geste et l'intégration de la nouvelle fonction sans altérer les éléments patrimoniaux. Le chœur de l'ancienne église Saint-François-de-Sales, l'un des plus anciens de la région et un témoin exceptionnel de la production ornementale des décors intérieurs des églises du Québec dans la première moitié du 19^e siècle, se retrouve au cœur d'un projet de requalification piloté par la Ville de Neuville. L'aménagement spatial de la bibliothèque Félicité-Angers, notamment des fauteuils, rappelle la procession ecclésiastique. Ce projet provient de la volonté de la Ville de réutiliser un édifice patrimonial et de permettre à la communauté de redécouvrir ses qualités architecturales exceptionnelles.



Sur la photo : Monsieur André Bourassa, membre du jury, monsieur Pierre Noreau, membre de la fabrique de la paroisse Bienheureuse-Mère-Saint-Louis, madame Suzanne Lemieux, présidente de la bibliothèque, madame Marie-Michelle Pagé, conseillère, madame Diana Cardas, architecte, monsieur Bernard Gaudreau, maire de Neuville et madame Maryse Gagné, directrice, services aux entreprises Est de Montréal et communautés religieuses chez Banque Nationale.

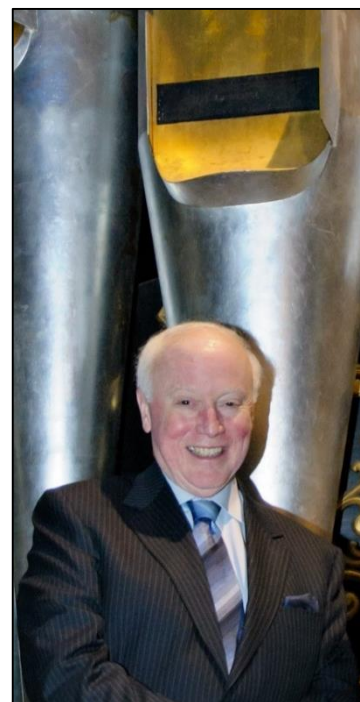
LAURÉAT 2018

Catégorie Professionnel

John Grew, C.M. (Montréal)

Le jury souhaite souligner l'ensemble de l'œuvre de John Grew pour son rôle dans l'éducation, la valorisation, la promotion et la sauvegarde des orgues.

Ses efforts ont permis le rayonnement de la musique d'orgue à l'échelle internationale. Depuis plus de 50 ans, à travers ses actions et ses implications, John Grew a été en mesure de faire connaître et reconnaître la richesse du corpus des orgues québécois et ainsi œuvrer en faveur de l'avancement de la conservation de ce patrimoine. Alors qu'il a lui-même performé sur un nombre considérable d'orgues dans la province, son poste de doyen de la Faculté de musique de l'Université McGill lui a permis de former une génération de musiciens qui sauront transmettre les qualités musicales de cet instrument.



Sur la photo: Madame Stéphanie Major, directrice principale – audit et certification chez Deloitte, monsieur John Grew, C.M., professeur émérite de la faculté de musique de l'Université McGill et madame Valérie Bourgeois, membre du jury.

Laurier Farmer (Montérégie)

Pour son implication à la Fondation du patrimoine Sainte-Jeanne-de-Chantal à Notre-Dame-de-l'île-Perrot

Le jury tient à saluer la persévérance et le parcours hors norme de l'abbé Laurier Farmer, qui a su aller au-delà de ses responsabilités professionnelles afin de créer la Fondation du patrimoine Sainte-Jeanne-de-Chantal. Conscient des difficultés que pose l'entretien d'une église d'une grande qualité patrimoniale, il a mis sur pied une fondation laïque et indépendante dédiée à la sauvegarde du bâtiment, un geste précurseur qui aura permis d'assurer sa pérennité et sa reconnaissance. Alors que la Fondation peut dorénavant compter sur une équipe de bénévoles, l'église a été le théâtre d'un nombre considérable d'activités et d'événements grâce aux capacités rassembleuses de Laurier Farmer. L'église Sainte-Jeanne-de-Chantal est désormais un incontournable dans l'offre touristique de L'Île-Perrot en raison de la qualité des travaux de restauration qui ont permis de mettre en valeur ses qualités architecturales, mais aussi grâce aux activités culturelles et historiques offertes.



Sur la photo: Madame Valérie Bourgeois, membre du jury, monsieur Laurier Farmer, abbé et fondateur de la fondation du patrimoine Saint-Jeanne-de-Chantal et madame Stéphanie Major, directrice principale – audit et certification chez Deloitte.